



Provence - Alpes - Côte d'Azur



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR est la 3^e région la plus peuplée de France. Elle compte 4,9 millions d'habitants. À l'horizon 2040, elle ferait toujours partie des régions à forte croissance démographique. Cette hausse s'accompagnerait d'un vieillissement significatif de la population. Provence - Alpes - Côte d'Azur est une région géographiquement contrastée : elle juxtapose des reliefs alpins à des plaines et des littoraux urbains. Onze villes de plus de 50 000 habitants forment un continuum urbain dense. Le taux de chômage de la région (12 %) est supérieur de plus de 1,5 point à la moyenne nationale (10,5 %). La pauvreté y est également plus marquée qu'au niveau national.

La situation sanitaire

La situation sanitaire, appréhendée à travers l'espérance de vie à la naissance et les taux de décès standardisés par cardiopathie ischémique et par maladies vasculaires cérébrales, est plus favorable que la moyenne nationale. La fréquence des ALD est plus favorable que la moyenne nationale pour le diabète, le cancer et les démences, et moins favorable pour les AVC et les maladies coronaires. La prévalence de l'obésité chez l'adulte est plus faible qu'au niveau national. Les consommations de tabac et de cannabis chez les jeunes de 17 ans sont supérieures à la moyenne nationale. En revanche, la consommation régulière d'alcool et les

ivresses répétées sont moins fréquentes qu'au niveau national. Les taux de participation aux dépistages du cancer du sein et du cancer colorectal sont inférieurs à la moyenne nationale. La fréquence des IVG est plus élevée que la moyenne. Enfin, le taux de césariennes est supérieur à la moyenne nationale.

La prise en charge sanitaire et médico-sociale

L'offre ambulatoire libérale est nettement au-dessus de la moyenne : la densité de médecins généralistes, de spécialistes, de dentistes, mais aussi de masseurs-kinésithérapeutes et d'infirmiers situe Provence - Alpes - Côte d'Azur dans le quart des régions les mieux dotées. À l'exception du nombre de lits pour 1 000 accouchements, l'offre hospitalière est également au-dessus de la moyenne nationale, en MCO psychiatrie, SSR et HAD. En revanche, le taux d'équipements pour personnes âgées et pour handicapés est en dessous de la moyenne nationale.

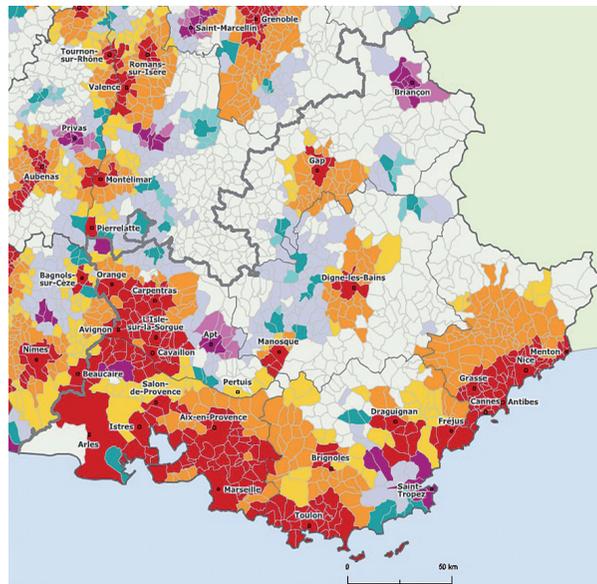
La part des honoraires issue des dépassements de médecins, spécialistes ou chirurgiens est inférieure à la moyenne nationale, sauf pour les médecins omnipraticiens, avec à l'exception des médecins spécialistes, un dépassement moyen supérieur à la moyenne nationale.



Repères

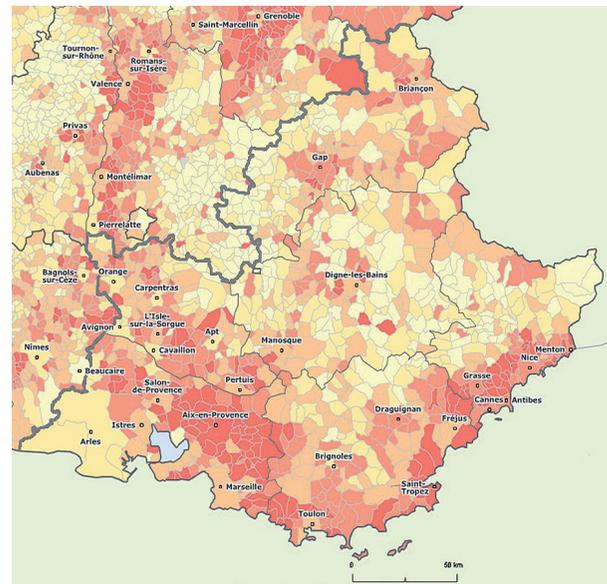
- En 2012, les hommes ont une espérance de vie de 79,2 ans tandis qu'elle atteint 85 ans pour les femmes.
- La densité des médecins généralistes s'élève à 133,1 pour 100 000 habitants en 2013.
- 41,6 lits et places pour 10 000 habitants sont proposés en soins de courte durée (MCO) en 2012.
- En 2013, Provence - Alpes - Côte d'Azur compte 58 points d'accueil d'urgences.
- Au 14 mars 2014, la région compte 11 MSP en fonctionnement.

Zonage en aires urbaines (ZAU) en 2010



- Grand pôle
- Couronne d'un grand pôle
- Multipolarisé des grandes aires urbaines
- Moyen pôle
- Couronne d'un moyen pôle
- Petit pôle
- Couronne d'un petit pôle
- Autre multipolarisé
- Commune isolée hors influence des pôles

Revenu net moyen imposable par foyer fiscal en 2009



- > 25 353 €
- 21 846 € - 25 353 €
- 19 572 € - 21 846 €
- 17 463 € - 19 572 €
- < 17 463 €
- Non disponible
- Limite régionale
- Limite départementale
- Limite communale

Cartes : GéoFla® © IGN 2011 - © INSEE 2012